

**Bureau du 10 mars 2020**

**Procès-verbal de la séance**

Début de la séance à 09h05

**Etaient présents :**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Représente</b>
Monsieur	Frédéric DUCHE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Jean-Hugues BONAMY	Conseil Départemental
Monsieur	Daniel JUBERT	Conseil Départemental
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure
Monsieur	Alfred RECOURS	Conseil Départemental

**Etaient absents :**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Représente</b>
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Hervé MAUREY	Région Normandie

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 20 janvier 2020.

Le deuxième rapport porte sur le renouvellement de l'adhésion du syndicat au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure.

Ce renouvellement a lieu tous les trois, le coût est de 65 € par agent pour chaque visite.

Le CDG27 libère deux créneaux de visite par an au SMO.

Monsieur Duché demande à ce qu'on accompagne un courrier à la convention signée en précisant que le CDG27 doit impérativement prévoir des créneaux pour les visites d'embauche.

Le troisième rapport porte sur l'adhésion du syndicat à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

Monsieur Boyard, Directeur général adjoint, explique le rôle de cette fédération. Il souligne leur rôle de relais politique important et qu'il s'agit également d'une source d'inspiration pour la future agence du numérique.

Le tarif de cette adhésion est de 4900 € à l'année.

Monsieur Duché souhaite qu'on prépare un retour sur l'activité de cette adhésion notamment sur la partie des usages du numérique.

Le quatrième rapport porte sur une proposition d'abandon de certains titres de recettes relatifs aux pénalités prononcées à l'encontre de la société FM Projet.

Sur conseils des avocats, il est préférable d'abandonner ces titres de recette compte tenu du faible montant des sommes concernées.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 10h15.